7.

LETTRE
SUR LE CHOLERA.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

LETTRE
SUR LE CHOLERA,

A

M. LE PROFESSEUR FOUQUIER,

PAR

CHARLES MASSON,

DOCTEUR MÉDECIN.

PRIX : 75 CENTIMES.

SE VEND

AU PROFIT DES CHOLÉRIQUES DU DIXIÈME ARRONDISSEMENT,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE,

QUAI MALAQUAIS, N° 23;

— L'AUTEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, N° 5.

M DCCC XXXII.

LETTRE
SUR LE CHOLERA.

Vous m'avez permis de vous adresser cette lettre sur le Cholera, recevez-en mes remercîments; loin de repousser vos confrères de la carrière où vous les avez devancés, vous leur avez toujours tendu une main amie. J'avais besoin de votre appui, car j'éprouve quelque timidité à développer une théorie nouvelle, et à proposer un nouveau mode de traitement après tant de savants et illustres médecins; je l'avouerai aussi, j'éprouve de l'aversion pour tout ce qui peut attirer sur moi les regards, et il me faut triompher de je ne sais quelle paresse quand il s'agit d'une chose qui ne tient pas au stricte accomplissement de mes devoirs.

Mais dois-je garder le silence, lorsque le fléau qui nous dévore menace de s'étendre sur notre

chère patrie ? Une pensée heureuse m'est venue, je ne dois pas la renfermer en moi ou en faire le sujet de vains entretiens; je la livre au jugement de tous : puisse-t-elle mettre un terme aux ravages du fléau destructeur !

Je n'ai pas l'intention d'écrire l'histoire du Cholera, assez de plumes exercées ont indiqué sa naissance, tracé sa marche et son hideux portrait : mais il restait une lacune à remplir, une lacune immense, il fallait préciser le siége et les moyens curatifs de la maladie; j'ai tenté de le faire, me confiant non en mon mérite, mais en ce hasard qui préside aux événements et aux découvertes les plus importantes.

Pour me faire bien comprendre, il faut que je rapporte d'abord la situation dans laquelle je me trouvais avant l'invasion de l'épidémie. Je n'en connaissais que ce que je ne pouvais ignorer ; je craignais par-dessus tout de me faire une opinion à l'avance, je voulais voir la maladie et me rendre compte de l'impression qu'elle produirait sur moi : un premier coup d'œil est précieux; j'attendais.

Elle parut, et c'est avec douleur que je me rappelle ces premiers jours où, consterné à la vue de tant de victimes, je ne pouvais souvent leur donner que des soins insuffisants et de stériles consolations.

Un des malades expirait, des flots d'un liquide blanchâtre s'échappaient par les vomissements et les selles; j'examinais avec horreur ces yeux enfoncés, ce regard fixe et exprimant l'effroi; couché sur le dos, à peine la voix du malheureux dépassait-elle ses lèvres pour peindre ses souffrances et implorer du soulagement; d'horribles crampes agitaient ses membres. Tout à coup une pensée me frappa, et de cette pensée subite les autres ne furent que la conséquence : je me souvins que la noix vomique donnée aux hommes ou aux animaux amène des convulsions semblables à celles qu'éprouvent les cholériques, en agissant sur leur moelle épinière, et par conséquent sur les nerfs nombreux qui se distribuent aux membres et au tronc; cette moelle épinière, me demandai-je alors, ne serait-elle pas le siége de la maladie?

Mais les crampes, ce symptôme terrible et le plus funeste de tous ceux qu'éprouvent les malades n'est pas l'unique : ils sont tourmentés par des vomissements et des diarrhées, et je me demandais s'il fallait attribuer au système nerveux seul, ces accidents, ou s'ils n'étaient pas dus à l'inflammation; car j'étais, malgré moi, préoccupé des doctrines d'une école justement célèbre.

Si l'on se rappelle que l'estomac et les intestins reçoivent leurs nerfs des anastomoses du grand sympathique avec les nerfs sortis de la

moelle épinière, on se rendra facilement raison de ces phénomènes. On conçoit qu'agités par des mouvements convulsifs, analogues, autant que le permet la différence de structure à ceux des membres, il doit en résulter une perturbation qui amène la diarrhée et le vomissement.

Le spasme commence même assez ordinairement par le canal intestinal, et c'est ainsi que j'explique naturellement les borborygmes et la diarrhée qui devancent les symptômes plus graves: on croit alors que le Cholera est produit par un écart de régime; erreur, le Cholera donne l'indigestion, l'indigestion ne donne pas le Cholera. Si les buveurs de profession sont plus souvent affectés que d'autres, c'est que chez eux, comme on sait, le cerveau et la moelle épinière sont affectés par l'usage continu et abusif des boissons spiritueuses.

On a pensé que le liquide blanchâtre rendu parfois en si grande abondance par les vomissements et les selles, était le produit d'une inflammation; je ne crois pas cette opinion fondée, car jamais, dans aucune inflammation intestinale, on n'a vu se produire un liquide semblable; il est spécial à la maladie. Voici comment j'explique sa formation: toute sécrétion se fait sous l'influence nerveuse; qu'elle soit pervertie, la sécrétion est modifiée. Que d'exemples! Un

récit touchant nous arrache de douces larmes, mais que la rage, qu'un chagrin sans espoir les fasse couler, ce n'est pas une métaphore, elles sont amères, brûlantes. Dans la colère, la salive devient épaisse, écumeuse. Ces courtes observations suffiront pour atteindre mon but, qui était seulement de prouver que les produits des sécrétions pouvaient être modifiés par la perturbation de l'influence nerveuse.

Et pourquoi chercher dans le canal intestinal seul la cause première de la maladie? les poumons, le cœur ne sont-ils pas aussi malades dès le principe? Comment expliquer autrement cette oppression, ce sentiment de douleur vague et indéfinissable dans la région thoracique, et plus tard, cette haleine glacée et cette innervation du cœur qui ne lui permet plus d'admettre le sang veineux et de chasser jusqu'aux extrémités le sang artériel, d'où résultent le refroidissement, la couleur bleue et noirâtre du visage et des extrémités?

Je me confirmais ainsi dans la croyance que le Cholera simple, non compliqué, était une maladie purement nerveuse : mais un fait plus fort que tous les arguments est venu ajouter à ma conviction. La mort arrive quelquefois subitement; or, a-t-on jamais vu des inflammations intestinales devenir subitement mortelles? Qu'on

les suppose aussi intenses qu'on voudra, qu'on y joigne même celle des organes contenus dans la poitrine, le malade ne périra que quelques jours après l'invasion. C'est une vérité constante, que, hormis la rupture du cœur et celle des gros vaisseaux, il n'est que deux organes chez l'homme dont la lésion puisse amener une mort soudaine: ce sont le cerveau et la moelle épinière.

Si donc il est bien démontré qu'aucune perturbation ne se manifeste dans les organes des sens, ni dans l'exercice des facultés intellectuelles, qu'enfin le cerveau reste étranger à l'action du Cholera, on en peut hardiment conclure qu'il faut l'attribuer à la moelle épinière.

Si l'on demande pourquoi cet organe est le foyer de la maladie plutôt que tout autre, je répondrai que, pour satisfaire à cette question, il faudrait connaître la nature de la cause délétère, et que jusqu'à présent la chimie n'a fourni à ce sujet aucun document.

Ma théorie me semblait satisfaisante ; je me représentais le Cholera comme une affection de la moelle épinière et du grand sympathique. Mais ce n'était encore qu'une théorie; il fallait tenter, d'après elle, un moyen de guérison, et naturellement je devais chercher à l'appliquer le plus près de la partie malade.

Plusieurs moyens s'offraient à moi : lequel de-

vais-je choisir? Fallait-il placer des sangsues, des ventouses scarifiées, ou bien recourir aux vésicatoires, ou même à l'application du feu? Un cholérique présentait quelques signes de congestion cérébrale, je le saignai; mais les crampes, la diarrhée, les vomissements ne cessèrent que lorsque le vésicatoire que j'avais placé sur le trajet de la colonne vertébrale eut commencé à exciter de la douleur. Depuis ce moment, j'ai toujours, à très peu d'exceptions près, commencé par appliquer le vésicatoire, et je n'ai jamais usé de la saignée ou des sangsues qu'après la réaction qui suit infailliblement son action sur les téguments qui recouvrent l'épine.

Je n'ai jamais osé tirer du sang lorsque le corps était froid, et que le pouls avait faibli. Voici, dans ce cas, comment je me conduis. Je fais appliquer un vésicatoire long et bordé de diachylon gommé sur tout le trajet des vertèbres, à commencer de la septième du cou jusqu'à la partie inférieure du dos; je l'y fais maintenir bien assujetti, autrement, dans les mouvements qu'exécute le malade, il se détacherait en partie. Si le danger est pressant, je fais frotter avec de l'acide acétique, ou de l'ammoniaque liquide, le trajet de l'épine. La douleur se manifeste après quelques heures d'application; le pouls se relève alors, la peau redevient chaude, sans

qu'il soit besoin d'écraser le malade sous le poids des couvertures; la moiteur et la sueur ne tardent pas à se manifester, les yeux redeviennent vivants, et les traits perdent cet aspect cadavérique qu'on observe chez un grand nombre de malades. Ce qui est remarquable, c'est que la diarrhée cesse presque à l'instant, les crampes disparaissent; le vomissement persiste souvent, mais le malade rejette alors des matières bilieuses ou ses boissons : aussi, malgré la soif qui le dévore, je ne lui accorde qu'un peu de glace pour rafraîchir sa bouche.

Si la réaction se fait avec lenteur, si le sujet est lymphatique, j'aide à cette réaction par quelque boisson légèrement aromatique, et même quelquefois alcoholisée; mais il faut la dispenser avec une grande prudence; car une fois que, par l'action du révulsif puissant placé sur le trajet de la moelle épinière et du grand sympathique, ces organes sont délivrés du *venin* qui s'attachait à eux, la vie revient, mais par bonds, si j'ose m'exprimer ainsi : elle coule à pleins bords, elle menace de congestion, de surexcitation les organes les plus importants; c'est un moment que doit épier le médecin; il ne doit pas craindre alors de tirer du sang, autrement la maladie subirait une métamorphose fâcheuse, on verrait survenir une affection cérébrale, ou

une inflammation des organes de la digestion.

Depuis le 2 avril[1], j'ai traité tous les cholériques d'après cette méthode, et j'en ai retiré de tels avantages que j'en parlai à mes confrères, en les engageant à essayer de ce moyen. Le 10 du même mois, je ne balançai pas à envoyer aux journaux une lettre pour faire un appel à l'expérience des médecins, et propager un remède qui m'avait si bien réussi. Je ne dirai pas quel fut le succès de cette méthode; l'éprouvera quiconque l'essaiera sans avoir épuisé le malade par des saignées intempestives, ou placera le révulsif assez à temps pour qu'il puisse agir. Dans un quartier cruellement ravagé par l'épidémie, je n'ai perdu, depuis le 2 avril, que deux malades; j'en donnerai l'histoire : les revers instruisent mieux que les victoires.

Chez une cholérique âgée de 58 ans, usée par un catarrhe et une diarrhée habituelle, j'avais, après l'application du vésicatoire, vu disparaître

[1] Je lis à l'instant dans le *Constitutionnel* que, postérieurement au 3 avril, on a usé avec succès, à l'hôpital Saint-Louis, d'un moyen analogue à celui que j'indique, et que j'avais déjà expérimenté ; je suis heureux de pouvoir citer ce fait qui, si cela était possible, ajouterait encore à ma conviction. Ce fait, d'ailleurs, coïncide parfaitement avec ce que j'ai déjà dit dans une lettre que j'ai adressée, le 10 de ce mois, à plusieurs journaux, et qui a été insérée le surlendemain.

tous les symptômes du Cholera, et la vie animer de nouveau cette espèce de cadavre. Les vomissements continuaient; je réussis à les faire cesser par une infusion légère de thé faiblement alcoholisée. Le pouls se développa, je croyais la malade sauvée; mais elle succomba au onzième jour, au milieu d'une fièvre comateuse. Peut-être aurais-je dû placer quelques sangsues : mais, craignant le retour d'une faiblesse qui eût été mortelle, je n'ai pas osé l'essayer.

La seconde malade, âgée de près de soixante et dix-neuf ans, et atteinte d'un Cholera des plus intenses pendant la nuit, ne se décida à laisser placer le vésicatoire que vers les dix heures du matin : les crampes qui la tourmentaient horriblement, la diarrhée, les vomissements cessèrent, mais elle ne put survivre à la faiblesse qui suivit.

J'ai dû rapporter ces deux cas d'insuccès sur une trentaine, au moins, de cholériques très-caractérisés que j'ai traités; mais je défie qu'on en cite un troisième: s'ils ne prouvent pas d'ailleurs en faveur du médecin, ils ne déposent point contre sa méthode.

On trouvera peut-être plus tard un autre moyen d'agir sur la moelle épinière; mais, jusqu'à présent, je n'ai rien trouvé de plus efficace

contre ce mal terrible. *Jamais*, qu'on pèse bien ce mot, car il peint ma conviction; *jamais* il ne résistera à ce moyen puissant.

Je conçois qu'on ait recours, dans un danger pressant, aux moyens mis en usage par des praticiens distingués, et qui déterminent promptement la vésication, à un mélange d'ammoniaque et d'huile essentielle de térébenthine; l'action est peut-être trop prompte pour agir sûrement et avec efficacité: au reste, l'indication est positive, il y a de grands avantages à agir sur l'organe malade.

Ce n'est que dans le Cholera avec crampes, diarrhée, et vomissements de liquide blanchâtre, que j'ai eu recours au moyen que j'indique; pour les Cholera légers, ou Cholérines, je me suis borné à prescrire le repos, la diète, des bains, des quarts de remède avec addition de laudanum, de l'eau de riz, des cataplasmes sur l'abdomen. Mais ces moyens n'amenaient que lentement la guérison; et plusieurs malades étaient pris d'accidents plus graves. Depuis quelques jours, j'ai eu la pensée d'irriter, par un liniment ammoniacal, ou même une dissolution de savon noir, le trajet vertébral; j'ai obtenu promptement la cessation de la diarrhée. Je répéterai ces essais.

Je souhaite, mon cher maître, que, dans cette lettre, écrite un peu à la hâte, vous puissiez re-

connaître le fruit des savantes leçons que vous me donniez, il y a quinze ans, avec tant de soins et de bonté; si j'ai indiqué, comme j'en ai la certitude, un moyen utile, votre approbation me sera bien douce et sera le plus digne prix de mes efforts.

Daignez, mon cher maître, agréer l'expression de ma vieille reconnaissance et de mon profond respect,

Votre dévoué disciple,

Charles MASSON, D. M. P.,
ancien élève interne à la Charité.